Feuille couverture de tâche du cadre du CLAO

Titre de la tâche : Autorisation à un tiers pour l'utilisation de SRV Canada

Nom de la personne apprenante :

Date de début : **Date de fin :**

Réussite : Oui___ Non___

Voie : Emploi ✓ Formation en apprentissage___ Études secondaires___ Études postsecondaires Autonomie ✓

Description de la tâche :
Dans cette activité, les personnes apprenantes tentent de communiquer avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) à l'aide du SRV canadien. Cependant, un message de l'ARC leur indique de fournir une autorisation écrite pour que l'ARC puisse partager des informations avec un tiers. Les personnes apprenantes doivent trouver et remplir le formulaire de consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels disponible sur le site Web du SRV canadien, ou rédiger une lettre contenant toutes les informations requises.

Grande compétence :	**Groupe(s) de tâches :**
A : Rechercher et utiliser de l'information	A1 : Lire des textes continus
B : Communiquer des idées et de l'information	A2 : Interpréter des documents
D: Utiliser la technologie numérique	B2 : Rédiger des textes continus
	B3 : Remplir et créer des documents
	D: S.O.

Indicateurs de niveau :

A1.3 : Lire de plus longs textes pour établir des liens entre des idées et des éléments d'information, les évaluer et les intégrer

A 2.3 : Interpréter des documents assez complexes pour établir des liens entre des éléments d'information, les évaluer et les intégrer

B2.2 : Rédiger des textes pour expliquer et décrire des idées et de l'information

B 3.1 : Saisir de l'information simple pour remplir des documents très simples

D.3 : Faire des essais et résoudre des problèmes pour accomplir des tâches numériques en plusieurs étapes

Descripteurs du rendement : voir le tableau à la fin du document

Matériel requis :

- Ordinateur de bureau ou portable

Titre de la tâche : Autorisation à un tiers pour l'utilisation de SRV Canada

Vous avez des problèmes avec votre dernière déclaration d'impôts sur le revenu et vous devez parler à un représentant de l'Agence du revenu du Canada par téléphone. Toutefois, ils ont refusé de discuter de votre déclaration avec vous par l'entremise du SRV canadien. Ils vous ont envoyé un message dans votre compte de l'ARC pour vous expliquer les enjeux et comment les résoudre.

Renseignements et consignes à l'intention de la personne apprenante :

Tâche 1 : Lire le message dans votre compte de l'ARC et répondre aux questions suivantes :

Quelle était la principale raison pour laquelle l'Agence du revenu du Canada a refusé de discuter avec vous?

Qu'est-ce qu'ils exigent de vous?

De quelles ressources le site Web du SRV canadien dispose-t-il sur cette question?

Titre de la tâche : Autorisation à un tiers pour l'utilisation de SRV Canada

Tâche 2 : Résoudre le problème en fournissant les renseignements appropriés sur l'autorisation à un tiers, en utilisant vos renseignements personnels au besoin. Les donner à votre formateur ou formatrice.

Objet : REF # 000796355 – Autorisation requise
Date : 14 juin 2024, à 13 h 43

Avis à qui de droit,

Merci d'avoir communiqué avec l'Agence du revenu du Canada. Nous nous excusons de ne pas être en mesure de vous apporter une aide par téléphone. Afin de protéger votre compte de l'ARC, nous ne pouvons partager vos renseignements personnels avec des tiers sans une autorisation appropriée. La politique de l'ARC sur la protection des renseignements personnels prévoit ce qui suit :

> Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi de 2001 sur l'accise*, un employé peut communiquer les renseignements confidentiels d'un contribuable à ce dernier. Il ne peut pas les communiquer à un tiers sans le consentement écrit du contribuable, sauf dans les cas où ces lois le permettent. Quant à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à la *Loi sur l'accès à l'information*, elles interdisent la divulgation de renseignements personnels sauf dans les cas précisés.

Comme vous utilisez le SRV canadien, qui est un service fourni par un tiers, vous devez nous transmettre une autorisation écrite qui sera versée à votre dossier de compte de taxes. Vous pouvez consulter le SRV canadien à www.srvcanadavrs.ca pour de plus amples informations.

Vous pouvez télécharger en toute sécurité votre autorisation écrite en ligne sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada en vous connectant à votre compte de taxes.

Veuillez noter que nous ne communiquerons jamais avec vous par courriel ou par messages textes, et que vous ne devez jamais non plus partager vos renseignements sensibles dans des courriels ou des messages textes. Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, veuillez appeler notre service client au 1-800-123-4567. Nous ne communiquerons jamais vos renseignements confidentiels par courriel ou par message texte.

Cordialement,
Isolda Bunesen
Représentante no 6543

Titre de la tâche : Autorisation à un tiers pour l'utilisation de SRV Canada

Barème de correction

Tâche 1 : Quelle était la principale raison pour laquelle l'Agence du revenu du Canada a refusé de discuter avec vous?

Utiliser le SRV canadien
OU
Aucune autorisation à un tiers
OU
Interdiction de communiquer des renseignements personnels à d'autres personnes

Qu'est-ce qu'ils exigent de vous?
Autorisation écrite à un tiers

De quelles ressources le site Web du SRV canadien dispose-t-il sur cette question?
Foire aux questions : « *Que puis-je faire si les banques, les services de soins de santé et les agences gouvernementales refusent que j'ai recours au SRV canadien?* »
OU
Modèle de formulaire ***Consentement à la divulgation de renseignements personnels*** de l'ACS (formulaire téléchargeable)

Tâche 2 : Un formulaire d'autorisation à un tiers dûment rempli. La personne apprenante peut rédiger sa propre lettre d'autorisation à un tiers ou utiliser le modèle disponible sur le site Web du SRV canadien. Le formulaire doit comprendre :

Le nom complet de la personne apprenante
Le nom de l'organisme gouvernemental
La signature de la personne apprenante
Date

Si la personne apprenante rédige sa propre lettre d'autorisation à un tiers, celle-ci doit inclure des termes tels que « **autoriser** », « **donner l'entière permission de** », « **consentir à communiquer des renseignements personnels de nature délicate** » ou des expressions similaires.

Titre de la tâche : Autorisation à un tiers pour l'utilisation de SRV Canada

Descripteurs de rendement		A besoin d'amélioration	Accomplit la tâche avec l'aide du formateur ou de la formatrice	Accomplit la tâche de manière autonome
A 1.3	● gère des éléments non familiers (p. ex., vocabulaire, contexte, sujet) pour accomplir des tâches			
	● détermine l'objet et la pertinence des textes			
	● obtient de l'information à la suite d'une lecture en profondeur			
	● trouve des sources et évalue et intègre l'information			
A 2.3	● effectue des recherches complexes à l'aide de multiples critères de recherche			
	● gère des éléments non familiers (p. ex., vocabulaire, contexte, sujet) pour accomplir des tâches			
	● utilise la disposition pour repérer de l'information			
	● détermine l'objet et la pertinence des documents			
	● trouve des sources et évalue et intègre l'information			
B2.2	● rédige des textes pour expliquer ou décrire			
	● utilise une ponctuation et un vocabulaire limités, appropriés à la tâche			
	● commence à organiser ses textes de façon à communiquer efficacement			

B 3.1 a	● établit une correspondance directe entre les renseignements demandés et les renseignements fournis			
	● entre de l'information en utilisant du vocabulaire familier			
D.3	● fait des essais et résout des problèmes pour obtenir les résultats voulus			
	● gère des éléments non familiers (p. ex., vocabulaire, contexte, sujet) pour accomplir des tâches			
	● fait des déductions pour interpréter des icônes et du texte			

La tâche : a été réussie___ doit être refaite___

Commentaires de la personne apprenante

_____ _____

Formateur ou formatrice (en lettres moulées) **Signature de la personne apprenante**